
COMMUNIQUE DE PRESSE

Prise de position des vert'libéraux neuchâtelois : vote sur la révision de la LAT

En ce dimanche 3 mars, la population suisse a choisi d'accepter à une très importante majorité la révision de la LAT, proposée par le Parlement ainsi que le Conseil Fédéral.

Les vert'libéraux neuchâtelois souhaitent saluer le vote du canton de Neuchâtel qui accepte également cet objet à une majorité des deux tiers.

Si la révision proposée, soutenue par les vert'libéraux neuchâtelois, était une nécessité pour préserver la qualité de nos territoires, un aspect moins médiatisé de cette loi mérite une attention particulière, s'agissant en particulier du canton de Neuchâtel.

Les réflexions menées aux Chambres Fédérales ont en effet permis d'intégrer un article 18a, ayant pour objectif de **favoriser les énergies renouvelables et limiter presque totalement les possibilités de refus pour des raisons esthétiques**. La loi nouvellement votée précise même sous l'alinéa 4 dudit article que la production d'énergie solaire l'emporte sur les considérations esthétiques.

Les vert'libéraux neuchâtelois souhaitent influencer de manière déterminante la question énergétique du canton pour rendre ce dernier plus autonome, plus durable, et surtout plus efficient! Le nouveau cadre juridique facilitera les démarches administratives s'y rapportant. Enfin, l'acceptation par les deux tiers de la population de notre canton confirme le positionnement des vert'libéraux neuchâtelois et leur programme pour la législature 2013-2017.

Raphaël Grandjean est à votre disposition pour toute question au 079 213 64 04

Neuchâtel, le 4 mars 2013